



DOSSIER DE DEMANDE D'AUTORISATION
ENVIRONNEMENTALE UNIQUE

Capacités techniques et financières

Commune de Vierzon (18)



DOSSIER DE DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE
UNIQUE D'UNE INSTALLATION CLASSÉE

**PROJET DE CREATION D'UNE UNITÉ DE
FABRICATION DE CHARBON ACTIF**

VERSION 1 – MAI 2024

Sur la commune de Vierzon (18)

**Étape 7 :
AUTRES PIÈCES ET ÉTUDES**

Fichier 2 : Capacités techniques et financières

Capacités techniques :

Le site de production JACOBI du Parc Technologique de Sologne sur la commune de Vierzon appartient au groupe JACOBI.

Ce dernier a une politique rigoureuse et constante vis-à-vis de l'environnement.

Chacune des filiales a pour consigne de respecter les prescriptions qui sont édictées par l'administration en vue :

- d'assurer le respect de l'environnement,
- de garantir la santé et la sécurité des personnels, salariés et sous-traitants, travaillant pour elle,
- de respecter la réglementation.

L'entreprise s'est engagée depuis plusieurs années dans une démarche volontaire de progrès ; pour exemple, Jacobi Carbons est une organisation accréditée qui répond aux normes internationales rigoureuses ISO-9001, avec des accréditations locales pour ses points de production, de distribution et de gestion administrative. Ainsi, Jacobi Carbons France est certifié ISO9001 (Qualité), ISO14001 (Environnement) et ISO45001 (Sécurité). Également, chaque entité du Groupe est soumise chaque année à plusieurs audits internes relatifs à la Qualité, Sécurité et à l'Environnement, complétés par un audit interne spécifique Enhesa vérifiant la conformité de chaque entité à toutes les réglementations applicables, en particulier HSE.

Cette démarche globale s'inscrit dans une ligne directrice de développement durable au travers de ses sites implantés partout dans le monde.

La gestion de l'environnement se fait selon un système de management environnemental propre à l'établissement.

Les moyens techniques mis en œuvre pour limiter les nuisances vis-à-vis de l'environnement correspondent à des choix effectués en fonction des options techniques disponibles sur le marché à un coût économiquement acceptable.

CAPACITES FINANCIERES

Le capital social de la société JACOBI CARBONS France est de 58 384 950 €.

Le chiffre d'affaire de l'entreprise des 3 dernières années est présenté dans le tableau ci-dessous :

| Année | Chiffre d'affaires |
|--------------|---------------------------|
| 2022 | 32,836 m€ |
| 2021 | 31,610 m€ |
| 2020 | 28,825 m€ |

Les capacités financières du groupe sont telles qu'elles lui permettent de mener à bien l'exploitation de ses activités et de faire face à ses responsabilités en matière d'environnement, sécurité et hygiène.

L'exploitant souscrira à différentes polices d'assurances (pour exemple : Responsabilité civile, Dommages incendie, foudre, risques industriels annexes et pertes d'exploitation consécutives, Risques naturels, Responsabilités des produits commercialisés, Transports des produits commercialisés...).

GARANTIES FINANCIERES

Conformément à l'article L. 516-1 du Livre V Titre 1er du Code de l'Environnement, la mise en activité des installations mentionnées aux articles L. 229-32 et L. 515-36, des carrières et des installations de stockage de déchets est subordonnée à la constitution de garanties financières.

Le site JACOBI n'est ni un site de stockage géologique de dioxyde de carbone (L. 229-32), ni un site classé SEVESO (L. 515-36, SEVESO seuil haut), ni une carrière, ni une installation de stockage de déchets.

Par conséquent, JACOBI n'est pas soumis à l'obligation de constitution de garanties financières.